

**Déclarations et Interventions préparées et présentées  
par les Délégués de la Jeunesse du Luxembourg auprès  
des Nations Unies lors de la 78e session de l'Assemblée  
générale des Nations Unies à New York  
(6 octobre – 17 octobre 2024)**



UNITED NATIONS YOUTH  
DELEGATES LUXEMBOURG



UNITED NATIONS YOUTH  
DELEGATES LUXEMBOURG

**Troisième Commission, 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Dialogue interactif avec la Présidente du Comité des droits de l'enfant, Mme Ann Skelton**

**Déclaration prononcée par le délégué de la jeunesse du Luxembourg, M. Georg Poensgen**

**New York, le 10 octobre 2024**

Madame la Présidente,

Nous vous remercions pour le travail que vous et votre équipe effectuez afin de protéger les droits des enfants.

En tant que jeunes délégués du Luxembourg, nous sommes particulièrement préoccupés par la persistance de la pauvreté infantile et des inégalités socio-économiques. La pandémie et la crise du coût de la vie n'ont fait qu'aggraver la menace de pauvreté infantile et d'exclusion sociale, avec un risque particulièrement élevé pour les ménages monoparentaux. Le Luxembourg n'est pas épargné de cette réalité. La richesse d'un pays n'est pas une garantie contre la pauvreté infantile.

Lors de nos visites dans les écoles, les élèves ont souligné les effets des inégalités socio-économiques et les conséquences graves de la pauvreté des enfants. En effet, elle compromet la réalisation de leurs droits essentiels et laisse une empreinte profonde sur leur trajectoire de vie : affectant leur parcours scolaire, leur accès aux loisirs, leur bien-être physique et mental et leur opportunités futures. Même leur capacité de s'impliquer dans l'espace civique et de faire entendre leur voix peut être menacée par des barrières socio-économiques.

Chaque enfant mérite une chance équitable de s'épanouir pleinement, quel que soit son milieu socio-économique. En luttant ensemble contre la pauvreté infantile, nous donnerons à ces jeunes les moyens de devenir les innovateurs, les leaders et les citoyens engagés de demain.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la Présidente :

- Quelles recommandations feriez-vous pour renforcer les systèmes de protection sociale afin qu'ils réduisent l'impact de la pauvreté sur les enfants ?
- Comment pouvons-nous renforcer le rôle de l'éducation comme levier d'émancipation sociale pour les enfants en conditions socio-économiques défavorables ?

Nous vous remercions.



UNITED NATIONS YOUTH  
DELEGATES LUXEMBOURG

**Troisième Commission, 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Dialogue interactif avec la Représentante spéciale du Secrétaire générale chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, Dr. Najat Maalla M'jid**

**Déclaration prononcée par le délégué de la jeunesse du Luxembourg, M. Georg Poensgen**

**New York, le 10 octobre 2024**

Madame la Représentante spéciale,

Nous vous remercions pour le travail que vous et votre équipe effectuez afin de protéger les enfants contre les violences et pour votre visite de travail au Luxembourg en octobre 2023.

En tant que jeunes délégués du Luxembourg, nous sommes particulièrement préoccupés par la violence que subissent les enfants dans leur environnement domestique et familial. Cette violence en toutes ses formes - qu'il s'agisse d'abandon, de négligence, ou même de violence physique et sexuelle - a des conséquences dévastatrices sur le développement et le bien-être des enfants.

Par ailleurs, les établissements éducatifs sont trop souvent le théâtre de harcèlement et de violences liées au harcèlement. Lors de nos visites dans les écoles, nous avons entendu des témoignages poignants sur les effets psychologiques dévastateurs du harcèlement qui exacerbe la crise de santé mentale au sein de la jeunesse.

Il est impératif d'intensifier les efforts dans ces domaines pour garantir à chaque enfant un environnement sûr et épanouissant, tant à la maison qu'à l'école.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la Représentante spéciale :

- Quelles stratégies recommanderiez-vous pour améliorer la détection précoce et la prise en charge optimale des victimes de violence au sein des familles ?
- Comment pouvons-nous créer des espaces sûrs dans les écoles où les enfants victimes de violence domestique ou de harcèlement peuvent chercher de l'aide sans crainte de stigmatisation ?

Nous vous remercions.



UNITED NATIONS YOUTH  
DELEGATES LUXEMBOURG

### **Troisième Commission, 79ème session de l'Assemblée générale**

#### **Débat général : droits de l'enfant**

**Déclaration prononcée par le délégué de la jeunesse du Luxembourg,  
M. Georg Poensgen**

**New York, le 14 octobre 2024**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La constitution du Luxembourg, récemment révisée pour renforcer la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans toutes les décisions qui le concernent, reflète l'engagement du pays envers les droits des enfants. Cet engagement se manifeste également par la position du Luxembourg en tête du dernier « KidsRights Index ».

Aujourd'hui, à la lumière de la récente Journée internationale de la santé mentale en date du 10 octobre, j'aimerais mettre en avant un problème persistant qui affecte les enfants et les jeunes de tous les coins du monde : la crise de la santé mentale. Il s'agit d'une "pandémie silencieuse", une crise sanitaire qui ne peut pas être ignorée et doit être adressée avec la même urgence que tout enjeu de santé physique.

On estime qu'un sur sept enfants ou adolescents âgés de 10 à 19 ans souffre de troubles mentaux ; pourtant, la majorité d'entre eux ne reçoit ni appui ni traitement. Plus alarmant encore, un tiers des troubles mentaux apparaissent avant l'âge de 14 ans.<sup>1</sup> Le suicide est désormais la troisième cause de décès chez les 15-29 ans.<sup>2</sup> Le manque d'intervention précoce met en danger le bien-être des jeunes et compromet leur avenir. Nous devons donc prioriser la prévention et garantir un accès rapide et équitable aux soins dès les premiers signes de troubles.

---

<sup>1</sup> [WHO and UNICEF release guidance to improve access to mental health care for children and young people](#)

<sup>2</sup> <https://www.who.int/activities/improving-the-mental-and-brain-health-of-children-and-adolescents>

Face à ces défis, nous saluons le Plan National sur la Santé Mentale du Luxembourg. Depuis 2023, notre système national de santé couvre entièrement les séances de thérapie pour les mineurs. C'est un pas important dans la bonne direction.

Cependant, nous devons aller encore plus loin. Partout dans le monde, les jeunes font face à des obstacles pour accéder aux services de santé mentale, aggravés par les délais d'attente et le manque de personnel qualifié. De plus, la stigmatisation entourant la santé mentale reste une réalité dans notre société, empêchant de nombreux jeunes de demander de l'aide, par peur d'être discriminé.

Il n'y a pas de santé sans santé mentale. Pourtant, globalement, seulement 2 % des dépenses de santé y sont consacrées. Ce sous-investissement entraîne des pertes humaines et économiques importantes, à hauteur de 387,2 milliards de dollars par an.<sup>3</sup> Mais, on ne peut pas mettre un prix sur la qualité de vie perdue et les tragédies de la réalité vécues par les jeunes.

De nombreux problèmes de santé mentale restent invisibles, non diagnostiqués et non traités en raison de la stigmatisation existante. La sensibilisation dans l'éducation formelle et non formelle est donc primordiale pour briser les tabous qui entourent la santé mentale.

Un autre défi important identifié lors de notre consultation avec les jeunes du Luxembourg est la mise en œuvre effective du droit à l'éducation pour tous les enfants, notamment les enfants en situation de handicap ou souffrant de troubles d'apprentissage. Malgré les efforts entrepris, des obstacles persistent, entravant l'égalité des chances pour ces enfants. L'inclusion signifie la création d'un environnement où chaque enfant, indépendamment de ses capacités, peut participer et s'épanouir pleinement. Ceci nécessite non seulement des adaptations physiques et pédagogiques, mais également une réduction des temps d'attente pour le soutien spécialisé et une augmentation du personnel spécialisé dans les établissements d'enseignement.

Nous faisons donc les trois recommandations suivantes :

Intégrer une éducation complète sur la santé mentale dans les programmes scolaires pour favoriser la prévention et la déstigmatisation.

Mobiliser des efforts globaux et intersectoriels pour investir massivement dans les services de santé mentale pour les jeunes, pour garantir l'accès à des soins thérapeutiques et psychologiques abordables et de qualité pour les enfants et jeunes.

Renforcer la formation des enseignants et du personnel scolaire pour qu'ils puissent répondre efficacement aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap.

Rappelons la devise du développement durable : "Ne laisser personne de côté". Cette philosophie doit également s'appliquer à la santé mentale et à l'inclusion dans notre système éducatif.

Engageons-nous à construire un avenir où chaque enfant et jeune, sans exception, se sent soutenu dans ses troubles mentaux et bénéficie d'un accès équitable à une éducation de qualité.

Je vous remercie.

---

<sup>3</sup> <https://www.unicef.org/partnerships/coalition-youth-mental-wellbeing#:~:text=Globally%20only%202.1%25%20of%20government,towards%20national%20economies%20each%20year>



UNITED NATIONS YOUTH  
DELEGATES LUXEMBOURG

### **Troisième Commission, 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

#### **Débat général : promotion des femmes**

#### **Déclaration prononcée par le délégué de la jeunesse du Luxembourg, M. Georg Poensgen**

**New York, les 8 et 9 octobre 2024**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans un monde confronté à des défis économiques, sécuritaires et climatiques, lutter pour l'égalité des genres est incontestablement un des moyens clés afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de favoriser la paix et la sécurité.

Le Luxembourg s'est engagé à créer une société exempte de stéréotypes liés au genre, en prônant l'égalité dans tous les domaines de la vie. Le plan d'action luxembourgeois actuel pour l'égalité entre genres contient des mesures concrètes pour atteindre l'égalité dans tous les domaines de la vie. En effet, depuis 2016, la législation luxembourgeoise a intégré l'objectif de l'égalité salariale dans le Code du travail et a permis à ce jour d'établir un des plus faibles écarts salariaux entre les genres en Europe.

Cependant, les consultations menées par les délégués de la jeunesse avec les jeunes à travers le Luxembourg ont révélé des préoccupations profondes quant à l'état de l'égalité des genres dans notre société.

L'un des problèmes les plus urgents est la sous-représentation des femmes dans les postes à responsabilité. Que ce soit dans le monde politique - où les femmes représentent qu'un tiers des membres du parlement et des ministres au gouvernement du Luxembourg - ou dans le monde des affaires ou académique, les femmes continuent de se heurter à des obstacles et un "plafond de verre" qui les empêchent d'accéder à des postes de direction. Le manque de modèles féminins qui en résulte crée un cycle vicieux - l'absence de femmes visibles dans des postes de haute responsabilité décourage les jeunes générations d'aspirer à ces rôles, perpétuant ainsi le problème.

Cette disparité est particulièrement marquée dans les domaines des STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), où les stéréotypes liés au genre continuent de décourager les jeunes femmes de s'engager dans ces disciplines cruciales qui vont indéniablement façonner notre avenir.

Un autre problème alarmant mis en évidence par nos jeunes est la prévalence de la violence fondée sur le genre dans toutes ses formes. Ce qui est particulièrement préoccupant pour nous, en tant que représentants de la jeunesse, c'est que les jeunes femmes sont les plus vulnérables. Parmi les 16-24 ans, une jeune femme sur six a subi une agression physique au cours des 12 derniers mois, et la même proportion a subi des violences sexuelles.

Ces formes de violence s'étendent désormais au-delà de l'espace physique pour envahir l'espace numérique. La cyberviolence, sous ses multiples formes, est devenue une réalité quotidienne pour de nombreuses femmes. Les réseaux sociaux, les forums en ligne et les applications de messagerie sont devenus des terrains fertiles pour le harcèlement sexuel, les discours de haine sexistes, et le cyberharcèlement, qui visent bien trop souvent les femmes occupant des postes de direction, comme des jeunes femmes politiques luxembourgeoises.

Face à ces défis nous demandons tous les acteurs à:

- Mettre en place des programmes éducatifs dès le plus jeune âge qui déconstruisent et brisent les stéréotypes de genre, sensibilisent à l'égalité et servent à la prévention de la violence fondée sur le genre et à l'encouragement des jeunes femmes à poursuivre des rôles de leadership et des carrières dans les STIM.
- Encourager activement la participation équilibrée des femmes dans les instances décisionnelles à tous les niveaux, en promouvant des politiques inclusives et des pratiques de recrutement non discriminatoires.
- Renforcer le soutien aux victimes de la violence basée sur le genre et intensifier les efforts de prévention, y compris dans l'espace numérique. Cela implique la création d'un cadre juridique robuste contre la cyberviolence basée sur le genre, avec des mécanismes de signalement efficaces, un accès à des services d'assistance juridique spécialisée et une formation adéquate des forces de l'ordre.

Les jeunes d'aujourd'hui sont prêts à contribuer à la création d'un monde où le sexe n'est pas un obstacle à la réussite, la dignité et la sécurité. Mais pour y arriver, il faudra du courage, de la détermination et une action collective pour construire un pont vers une société où règne une véritable égalité des genres.

Je vous remercie.